

CONSEIL DE VILLE, DELEMONT, 28 août 2023

QUESTION ECRITE

Vote électronique du Conseil de ville

Le vote électronique introduit il y a quelques temps au Conseil de ville est appréciable en terme de gain de temps et de fiabilité. Il permet d'afficher momentanément qui a voté pour, contre ou s'est abstenu, voire même les conseillers présents qui n'ont pas voté. Ces informations sont toutefois limitées et éphémères.

En effet, aucune information n'est donnée concernant les forces en présence et leur répartition dans l'hémicycle. À l'instar de la Confédération, les résultats du vote électronique du Parlement jurassien sont présentés sous forme notamment de camembert, qui ne se déguste pas, mais est apprécié tout autant (appelé diagramme circulaire en statistique).

Par ailleurs, cette forme des résultats apporterai moins d'opacité dans la présentation des décisions du Conseil de ville publiée sur le site de la commune (unique information disponible : « Accepté par x voix contre y », ce qui est politiquement sans intérêt.

Nous demandons au Conseil communal de solliciter les services compétents de la Commune afin d'améliorer la présentation du vote électronique du Conseil de ville dans ce sens.

Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse.

Pour le groupe PLR - PVL

Pierre Xavier Meury

